



Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires

Loches, le 5 décembre 2019

OBJET

CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LOCHES SUD TOURAINE

Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 art. 36-1 et l'art. L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Mesdames, Messieurs,

**J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée
plénière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui se
tiendra le : Jeudi 12 décembre 2019 à 18H00
Foyer rural - LIGUEIL**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 24 octobre 2019,
- Présentation des délibérations du Bureau,
- Charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques,
- Plan de prévention et de gestion des déchets (PLPGDMA),
- Opération de Revitalisation de Territoire (ORT),
- Tarifs des prestations de travaux du service Eau et Assainissement à compter du 1er Janvier 2020,
- Assainissement collectif - Conventions de prestation de service pour l'exploitation des stations et réseaux - Année 2020,
- Tarifs REOM 2020,
- Tarifs RSEOM 2020,
- Charte sur le télétravail,
- Charte informatique - Avenant,
- Gestion des déchets ménagers et assimilés - Autorisation de signer le marché lot n°4,
- Voirie - Groupement de commandes 2020,
- Compte Epargne Temps (CET) - Modalités à compter du 1er Janvier 2020,
- Budget annexe Assainissement - Décision modificative,
- ZA de Bridoré - Convention de mise à disposition d'une parcelle pour un site de stockage gaz,
- Eau potable - Convention d'occupation avec ATC France,
- Transfert de compétence IRVE au SIEIL - Retrait de la délibération du 24 octobre 2019,
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Le Président,

Gérard Héault

Communauté de Communes
Loches Sud Touraine

12 avenue de la Liberté
37600 Loches
Tél. : 02 47 91 19 20
accueil@lochessudtouraine.com

www.lochessudtouraine.com